



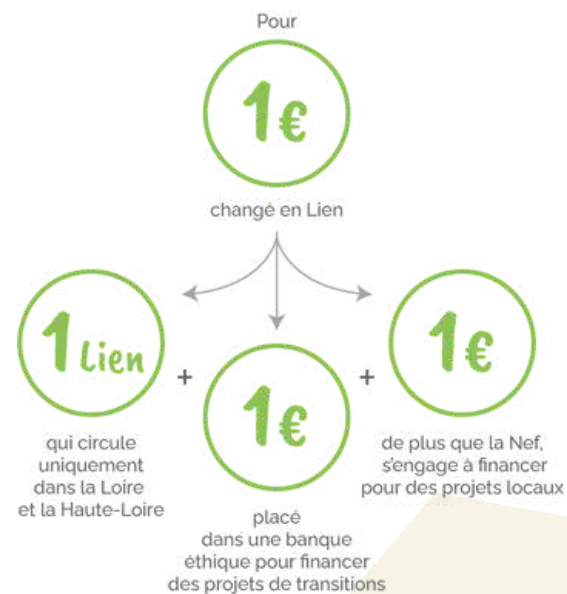
PARLER DU LIEN!

QU'EST CE QUE LE LIEN ?

- Le LIEN est une Monnaie Locale Complémentaire.
- Sa valeur est fixe : **1 LIEN = 1 Euro**,
- Il ne circule que sur un territoire limité. Autour d'Yssingeaux, Saint Etienne et Montbrison.
- Le LIEN existe sous deux formes :
 - Des **billets coupons** d'une valeurs de 1, 2, 5, 10 et 20 LIENS
 - Des **comptes en ligne** accessibles via une interface web et une application de paiement sur smartphone.

POURQUOI LE LIEN ?

- **Soutenir l'économie locale** : relocaliser les échanges et maintenir l'emploi local
- **Monnaie des projets engagés** : sélection des projets à l'entrée sur la base d'un partage de valeurs écologiques et sociales
- Accélération de la transition écologique et **soutenant les projets bénéfiques**
- Dupliquer le pouvoir de la monnaie (**1 LIEN** circule sur le territoire + **1 Euro** dans une banque éthique)
- Se **réapproprier la monnaie** : comprendre comment ça fonctionne et son usage.



LE LIEN NUMÉRIQUE

- Une **application** à télécharger
- Mise en place d'un **change mensuel automatique** de 20 LIENS minimum
- **Sans engagement** : on peut résilier, modifier le montant ou mettre en suspend pour une période donnée
- Paiement en **caisse** avec son smartphone
- Possibilité de **recharger à tout moment** dans le mois

LE LIEN PAPIER

- **Dossier d'adhésion** sur notre site internet
- Change en Euros en Liens dans une dizaine de points de change : les **Comptoirs de Liens** : liste sur le site internet



FOIRE AUX QUESTIONS LES PLUS COURANTES

JE CONSOMME DÉJÀ LOCAL, POURQUOI UTILISER LE LIEN?

Lorsque l'on consomme dans un commerce local, on soutient son commerçant ou son producteur, Quand on dépense en LIEN, c'est **tout le réseau** que l'on soutient. En effet le LIEN va inciter tous les membres du réseau à **continuer à le faire circuler localement**.

EST-CE QUE JE SUIS OBLIGÉ D'UTILISER LE NUMÉRIQUE ?

Non bien sûr, cependant certains commerces (vrac en vert, la fourmilière) ne reçoivent plus les paiements en papier. La **plupart des commerces acceptent les deux** et déposent ensuite leurs billets de Liens sur leurs compte numérique.

POURQUOI DOIS-JE METTRE EN PLACE UN CRÉDIT MENSUEL ?

C'est **plus facile** pour tout le monde ! Plus besoin de penser à recharger son compte, l'association s'en occupe. Un **simple mail** et nous pouvons **suspendre** les prélèvements (pour l'été par exemple) **arrêter complètement, augmenter ou baisser** le montant.

QUE FAIRE SI MON APPLICATION DYSFUNCTIONNE ?

L'équipe salariée est là pour aider, Par mail à **info@lelien42.org** ou par téléphone au **06 67 17 15 60** (numéro générique)

PUIS-JE ÉCHANGER MES LIENS EN EUROS ?

Non, **seules les pro** peuvent échanger leurs Liens en Euros avec une **contribution de 3%**. C'est une obligation réglementaire.